

S.A. OXATIS

171 BIS CHEMIN DE LA MADRAGUE-VILLE
13002 MARSEILLE

COMPTES CONSOLIDES

Arrêté au 30 Juin 2019

Table des matières

États financiers	3
Compte de résultat consolidé.....	3
Bilan consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	5
Variations des capitaux propres	6
Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice	7
1. Note d'introduction	7
2. Présentation de l'activité	7
3. Rappel des faits marquants 2018.....	8
4. Faits marquants 2019	9
Référentiel comptable - Méthodes et principes de consolidation	10
1. Référentiel comptable	10
2. Continuité d'exploitation et de financement	10
3. Définition du périmètre de consolidation.....	11
4. Variation du périmètre de consolidation	11
5. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises	12
6. Estimations et jugements comptables	13
7. Règles et méthodes comptables	13
Notes annexes sur les postes du bilan	17
1. Détail des écarts d'acquisition (goodwill).....	17
2. Immobilisations corporelles et incorporelles	19
3. Immobilisations financières et titres mises en équivalence	20
4. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	21
5. Trésorerie nette.....	22
6. Composition du capital social.....	22
7. Provisions	23
8. Dettes financières	23
9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	24
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	25
1. Information sectorielle.....	25
2. Chiffre d'affaires.....	25
3. Autres produits d'exploitation	26
4. Achats consommés.....	26
5. Charges externes.....	27
6. Impôts et taxes.....	27
7. Charges de personnel.....	27
8. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	27
9. Produits financiers.....	28
10. Charges financières	28
11. Produits exceptionnels	29
12. Charges exceptionnelles	29
Autres Informations	30
1. Comparabilité des comptes consolidés – PRO FORMA	30

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2019.06 6 mois	2018.06 6 mois
Chiffre d'affaires	7 988 074	4 952 818
Autres produits d'exploitation	1 625 489	997 291
Produits d'exploitation	9 613 563	5 950 108
Achats consommés	(302 217)	(231 744)
Charges externes	(2 525 219)	(1 526 925)
Impôts et taxes	(217 407)	(171 616)
Charges de personnel	(7 915 538)	(5 329 189)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 070 908)	(417 014)
Charges d'exploitation	(12 031 288)	(7 676 490)
Résultat d'exploitation	(2 417 725)	(1 726 381)
Produits financiers	152 975	55 204
Charges financières	(66 495)	(44 306)
Résultat financier	86 480	10 898
Opérations en commun		
Résultat courant des entreprises intégrées	(2 331 245)	(1 715 483)
Produits exceptionnels	3 190	
Charges exceptionnelles	(519 756)	(33 169)
Résultat exceptionnel	(516 567)	(33 169)
Impôts sur les résultats		
Résultat net des entreprises intégrées	(2 847 811)	(1 748 653)
Dotations aux dépr. des écarts d'acquisition (impairment)		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(784 955)	
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3 632 766)	(1 748 653)
Intérêts minoritaires		
Résultat net (part du groupe)	(3 632 766)	(1 748 653)

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	Clôture 2019.06	Ouverture 2018.12
Capital souscrit non appelé		
Ecart d'acquisition	10 425 942	9 435 630
Immobilisations incorporelles	4 209 608	3 758 791
Immobilisations corporelles	1 471 906	1 400 554
Immobilisations financières	226 956	186 247
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	16 334 411	14 781 222
Stocks et en-cours		
Clients et comptes rattachés	3 920 521	3 952 422
Impôts différés - actif		
Autres créances et comptes de régularisation	2 224 427	2 584 913
Valeurs mobilières de placement	989 756	1 722 688
Disponibilités	1 962 074	4 133 416
Actif circulant	9 096 778	12 393 439
Total Actif	25 431 190	27 174 661
Bilan passif consolidé	Clôture 2019.06	Ouverture 2018.12
Capital	2 261 362	2 261 362
Primes liées au capital	21 268 566	21 268 566
Ecart de réévaluation		
Réserves	(9 432 856)	(4 948 228)
Résultat net (Part du groupe)	(3 632 766)	(4 474 383)
Capitaux propres (Part du groupe)	10 464 305	14 107 317
Autres fonds propres	0	
Total des capitaux propres	10 464 305	14 107 317
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	389 080	398 944
Impôts différés - passif		
Provisions et impôts différés	389 080	398 944
Dettes financières	6 025 237	6 580 460
Fournisseurs et comptes rattachés	1 816 614	1 798 201
Autres dettes et comptes de régularisation	6 735 953	4 289 739
Dettes	14 577 804	12 668 400
Total Passif	25 431 190	27 174 661

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé	2019.06 6 mois	2018.12 12 mois
Résultat net total des entités consolidées	(3 632 766)	(4 474 383)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 638 636	1 684 195
Variation de l'impôt différé		
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		3 616
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Marge brute d'autofinancement	(1 994 130)	(2 786 572)
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	1 389 069	(1 889 178)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	(605 061)	(4 675 750)
Acquisitions d'immobilisations	(1 436 946)	(2 156 686)
Cessions d'immobilisations		1 500
Réduction des autres immobilisations financières		
Incidence des variations de périmètre	(427 949)	(9 024 808)
Variation nette des placements à court terme	1 588 621	(1 488 871)
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(276 274)	(12 668 865)
Émissions d'emprunts	34 453	4 188 158
Remboursements d'emprunts	(597 294)	
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère		(446)
Augmentations / réductions de capital		16 427 859
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires		
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(562 841)	20 615 571
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(765)	(317)
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(765)	(317)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(1 444 942)	3 270 638
Trésorerie : ouverture	4 379 332	1 115 174
Trésorerie : ouverture	4 379 332	1 115 174
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		(6 480)
Trésorerie : clôture	2 934 389	4 379 332

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2017.12	1 437 843	5 664 225	(2 760 936)		67 295	(2 273 155)	2 135 271	
Affectation du résultat N-1			(2 273 155)			2 273 155		
Var. de capital en numéraire et souscrip	823 519	15 604 341					16 427 860	
Résultat						(4 474 383)	(4 474 383)	
Autres augmentations, diminutions								
Reclass, restruct., chang .de méth.			1745	(93 276)			1745	
Ecart de conv. - Effet de change					(2 714)		(2 714)	
Autres			19 539	93 276			19 538	
2018.12	2 261 362	21 268 566	(5 012 808)		64 581	(4 474 383)	14 107 317	
Affectation du résultat N-1			(4 474 383)			4 474 383		
Var. de capital en numéraire et souscrip								
Résultat						(3 632 766)	(3 632 766)	
Autres augmentations, diminutions								
Reclass, restruct., chang .de méth.								
Ecart de conv. - Effet de change					(1292)		(1292)	
Autres			(8 954)			(0)	(8 954)	
2019.06	2 261 362	21 268 566	(9 496 145)		63 289	(3 632 766)	10 464 305	

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice

1. Note d'introduction

La Société établit des comptes sociaux en application des règles comptables françaises (Plan Comptable Général). Elle est exemptée d'établir des comptes consolidés. Toutefois, dans le cadre de son introduction en bourse, la Société a souhaité établir volontairement des comptes consolidés à compter de l'exercice 2015.

Ce jeu de comptes a été établi sous la responsabilité du Conseil d'Administration en date du 23 Octobre 2019.

Le Groupe OXATIS dont la société mère est la SA OXATIS, a pour activité le conseil en systèmes et logiciels informatiques.

Les postes du bilan sont présentés en comparatif des soldes des comptes d'Actif et de Passif présentés au 31 Décembre 2018 et au 30 Juin 2019. Les postes du compte de résultat sont présentés en comparatif des soldes des comptes de Charges et de Produits présentés au 30 Juin 2018 et au 30 Juin 2019.

Les comptes consolidés sont établis sur la base de situations intermédiaires des sociétés intégrées dans le périmètre d'intégration du groupe au 31 décembre 2018 et au 30 Juin 2019.

Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les tableaux chiffrés dans cette Annexe des comptes consolidés au 30 Juin 2019 sont présentés en Euros (€).

2. Présentation de l'activité

OXATIS a été créée en 2001, par Marc Schillaci (actuel Président directeur général) et Marc Heurtaut (actuel Directeur général délégué). L'objectif était d'offrir aux TPE/PME européennes des produits et services en matière de ventes en ligne (design, ergonomie, transformation, moyens de paiement, etc.) à des niveaux de qualité comparables à ceux utilisés par les grands groupes, et ce grâce à la mutualisation des moyens.

A partir de 2008, avec l'essor de l'internet, la possibilité d'accéder à des logiciels à distance, et la montée en puissance des formules en mode SaaS (Software as a Service), les dirigeants se sont lancés dans la commercialisation de leurs produits en direct avec l'appui de la première levée de fonds réalisée auprès d'A Plus Finance, de Capital Cube et d'Angyal pour un montant total de 2 M€.

En 2011, une nouvelle étape a été franchie avec l'accélération à l'international via la reprise d'Actinic en Angleterre, marché le plus avancé en matière de e-commerce en Europe, financée par la deuxième levée de fonds réalisée en 2010, de 4 M€ auprès d'A Plus Finance et Crédit Agricole Private Equity devenu OMNES. Cette opération hors des frontières françaises a été dupliquée en 2015 avec l'acquisition de Xopie en Espagne.

En parallèle des développements à l'international, la société a également procédé à la reprise des activités e-commerce France de Sage en 2014.

En 2018, la société Oxatis, expert technologique du SaaS e-commerce, complète son ambition de visibilité et d'expansion à travers une Introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth lui permettant de lever près de 13.6 M€.

Immédiatement, deux engagements de croissance externe ont été réalisés avec l'acquisition de la société française Doyousoft, porteur de la marque PowerBoutique, et l'acquisition de la société Allemande Channel Pilot Solutions, spécialiste des solutions SaaS pour le traitement et l'optimisation des flux e-commerce Prise de position dans l'Intelligence Artificielle.

Avec une équipe de 252 collaborateurs au 31 décembre 2018, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 11,4 M€ en 2018, en hausse de 19% par rapport à l'exercice 2017, dont 18% hors de France (Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne).

3. Rappel des faits marquants 2018

Introduction en Bourse : (ALOX - FR0013328184) :

Le 23 Avril 2018, le Groupe a levé 12,3 M€ lors de son Introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth Paris dans le cadre du Placement Global (PG) et de l'Offre à Prix Ouvert (OPO) par voie de création de 1 069 766 actions de valeur nominale de 0,5 €. Le capital a été ainsi augmenté de 535 k€, le solde, soit 11 767 k€, venant alimenter la prime d'émission.

Le 23 Mai 2018, le Groupe a réalisé une nouvelle levée par consommation partielle de la clause de surallocation pour 1 343 k€ qui a donné création de 116 838 actions de valeur nominale de 0,5€.
Le capital a été ainsi augmenté de 58 k€, le solde, soit 1 285 k€, venant alimenter la prime d'émission.

Ainsi, après exercice partiel de l'option de surallocation, il a été émis un total de 1 186 604 actions nouvelles dans le cadre de l'introduction en bourse, représentant 27% du capital et portant le produit brut total de l'offre à environ 13,6 millions d'euros.

Augmentation de capital - 23 Avril 2018 :

Par délibérations en date du 23 février 2018, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a décidé l'émission d'un emprunt obligataire sous la forme de 30 000 (trente mille) obligations remboursables en actions ordinaires (en cas d'introduction en bourse) ou en actions ordinaires de catégorie P''' (en cas de non réalisation de l'introduction en bourse), d'une valeur nominale de 100 € (cent Euros) chacune, soit un montant total de 3 000 000 € (trois millions d'Euros).

Cet emprunt obligataire a été remboursé par octroi de 326 084 actions de valeur nominale de 0,5 €, soit une augmentation 163 k€, le solde, soit 2 837 k€, venant alimenter la prime d'émission.

Augmentation de capital - 26 Octobre 2018 :

La société Oxatis a acquis la société Channel Pilot Solutions, spécialiste allemand des solutions SaaS pour le traitement et l'optimisation des flux e-commerce.

Une partie substantielle du prix de cession des titres de la Société Channel Pilot Solutions, soit près de 1 505 k€, a été payée comptant, le jour du closing, sous forme d'actions ordinaires de la Société Oxatis, par création de 116 838 actions de valeur nominale de 0,5€.

Le capital a été ainsi augmenté de 67 k€, le solde, soit 1 438 k€, venant alimenter la prime d'émission.

Souscription d'emprunts pour trésorerie :

Afin de poursuivre le financement à court terme de son développement mais également afin de soutenir sa politique de croissance externe la SA OXATIS a souscrit des emprunts durant l'exercice 2018.

Ces emprunts ont été conclus en trois phases : 0,2 M€ en Février 2018, puis 1,2 M€ en Août dans le but de participer au financement du rachat de la filiale Doyousoft et enfin 3,5 M€ durant les deux derniers mois de l'exercice dans le but de participer au financement du rachat de la filiale Channel Pilot Solutions.

4. Faits marquants 2019

Détermination du prix d'acquisition de la société Channel Pilot Solutions :

La société Oxatis a acquis la société Channel Pilot Solutions, spécialiste allemand des solutions SaaS pour le traitement et l'optimisation des flux e-commerce le 26 Octobre 2018.

Un complément de prix, fixe, au profit des cédants a été déterminé sur la base des résultats définitifs 2018 de la société Channel Pilot Solutions à hauteur de 1.3 M€ en numéraire, d'une part, et attributions de 114 384 actions de la SA Oxatis, d'autre part.

Ce complément de prix est évalué à la clôture 30 Juin 2019 à 1.7 M€ et le paiement en numéraire ainsi que l'attribution des actions SA Oxatis sont échelonnés, par quart, sur quatre années.

Ainsi, en date du 30 Juin 2019, une dette envers les cédants a été évaluée à 1.3 M€.

Un complément de prix variable, basé sur la performance du Chiffre d'Affaires de la société Channel Pilot Solutions, pourrait être à verser après analyse de l'activité des exercices 2019, 2020 et 2021. Compte tenu des performances actuelles de la filiale Channel Pilot Solutions et des perspectives de court terme, aucun complément de prix variable n'a été pris en compte dans l'arrêté des comptes au 30 juin 2019 ici présenté. Cette position sera réévaluée à chaque arrêté des comptes en fonction des performances de la société Channel Pilot Solutions. au regard des accords de compléments de prix pris par Oxatis envers les cédants de Channel Pilot Solutions.

La méthode d'amortissement de l'écart d'acquisition dont le délai d'affectation cours jusqu'au 31 Décembre 2019 est décrite au paragraphe 1.4 des notes annexes sur les postes de bilan.

Correction d'erreur :

La méthode de détermination des produits constatés d'avance SEO, liés aux activités de référencement de la société Oxatis, a été corrigé durant le premier semestre 2019. Cela aboutit à la production d'une meilleure information financière mais nécessite la correction des calculs historiques.

Conformément au règlement ANC 2018-01, la correction d'erreur a été portée en valeur brute, sans tenir compte de l'effet d'impôt, et en dehors du résultat courant.

Cette correction d'erreur aboutit à la constatation d'une perte exceptionnelle de 300 k€.

Référentiel comptable - Méthodes et principes de consolidation

1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Oxatis sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France, et notamment l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement du Comité de Réglementation Comptable (CRC) n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005 ainsi que de la recommandation du Conseil national de la Comptabilité (CNC) n°99-R01 relative aux comptes intermédiaires.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle,
- Comparabilité et continuité de l'exploitation,
- Régularité et sincérité,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'arrêté au 30/06/2019 comporte 6 mois d'activité, comme l'arrêté au 30/06/2018 alors que l'exercice 2018 a une durée de 12 mois. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés, présentés en euros, respectent les principes comptables définis ci-dessous.

2. Continuité d'exploitation et de financement

Dans la gestion de sa trésorerie, le Groupe exerce une gestion prudente de son disponible et effectue un suivi régulier de ses sources de financement afin d'assurer une liquidité suffisante à tout moment.

Les besoins de trésorerie de la Société ont été jusqu'à présent couverts principalement par des opérations d'augmentations de capital, et d'emprunts bancaires (cf. « Rappel des faits marquants de l'exercice 2018 »), ainsi que par le crédit impôt-recherche. En toute fin du premier semestre, OXATIS SA a signé un contrat de cession de créances clients afin d'optimiser son Besoin en Fonds de Roulements. Au regard des spécificités des créances de la Société, cette mesure reste limitée.

L'endettement financier net du Groupe, qui s'élève à 3 M€ au 30 Juin 2019, est présenté aux notes annexes sur les postes du bilan.

Le renforcement de la présence du Groupe au sein de l'Europe, à travers l'acquisition stratégique des filiales Doyousoft et Channel Pilot Solutions et les actions mis en œuvre au sein d'Oxatis engendre de nombreux changements dans la structure des coûts consolidés. Outre ces investissements, le Groupe présente une perte comptable à la clôture du premier semestre 2019 consolidé de 3.6 M€ qui a pesé sur les disponibilités.

En effet, le groupe a engagé un plan de transformation en profondeur articulé autour de trois axes clés, dont les effets portent leurs fruits :

- la focalisation des efforts commerciaux sur la clientèle de « grande taille » à fort potentiel de revenus et plus contributifs à la rentabilité ;
- la mise en place d'un nouveau modèle de facturation à la performance permettant de partager le succès des clients lié à l'utilisation de la plateforme SaaS Oxatis et de ses fonctionnalités ;
- la réallocation des ressources en faveur des marchés européens les plus stratégiques en termes de taille et de potentiel commercial (France, Allemagne, UK).

Si les plans d'actions évoqués ne sont pas réalisés ou n'aboutissent pas aux effets prévus, la société pourrait ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes et de réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité.

3. Définition du périmètre de consolidation

La société a choisi d'appliquer le règlement ANC n°2015-07 à compter du 1er janvier 2015 et de ne pas amortir les écarts d'acquisition déterminés à la date d'acquisition des filiales constitutives du groupe établissant ses comptes consolidés pour la première fois.

Sont retenues dans le périmètre de consolidation, toutes les filiales et participations placées, à la date de clôture des comptes, sous le contrôle direct ou indirect de la société mère OXATIS ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées est décrite ci-dessous au point 4.3 Liste des entités consolidées et méthode de consolidation appliquée.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation se trouvent sous contrôle exclusif et ont donc été intégrées globalement. L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidant les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

4. Variation du périmètre de consolidation

Au 30 Juin 2019, le périmètre comprenait cinq sociétés sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Ce dernier comprenait l'entrée de deux sociétés dont le délai d'affectation, durant lequel l'identification et l'évaluation des actifs et passifs peuvent être modifiées en contrepartie du goodwill, est ouvert jusqu'au 31 Décembre 2019.

Les points 4.1 et 4.2 rappelle le contexte des acquisitions des deux sociétés entrantes de l'exercice 2018.

4.1 Acquisition de la société Doyousoft

Oxatis a procédé le 20 Juillet 2018 à l'acquisition de la société Doyousoft, qui porte la marque PowerBoutique, spécialiste français du SaaS e-commerce. Cette opération s'inscrit dans le plan de développement visant à bâtir un leader européen du SaaS e-commerce.

Créée en 2001, PowerBoutique figure parmi les acteurs français de premier rang du SaaS e-commerce avec plus de 1 500 clients en e-commerce. La société développe depuis plus de 15 ans une plateforme technologique en mode SaaS permettant aux entreprises de disposer d'un site marchand clés en main. Le modèle de revenu est identique à celui d'Oxatis : l'accès aux solutions SaaS repose sur un abonnement auquel peut s'ajouter des facturations complémentaires liées aux services demandés par les clients.

Avec PowerBoutique, la position d'Oxatis sur le marché français est significativement confortée avec l'intégration d'un parc de nouveaux marchands immédiatement créateur de valeur ce qui offre au groupe Oxatis des perspectives de revalorisations importantes au travers de la stratégie de montée en gamme engagée.

4.2 Acquisition de la société Channel Pilot Solutions

Oxatis a procédé le 26 Octobre 2018 à l'acquisition de la société Channel Pilot Solutions, spécialiste allemand des solutions SaaS pour le traitement et l'optimisation des flux e-commerce.

Créée en 2012, Channel Pilot Solutions développe et commercialise des solutions technologiques permettant aux e-commerçants de référencer leurs catalogues sur tous les réseaux de marketing influents (comparateurs de prix, places de marché, ...), d'analyser leurs performances et d'optimiser le marketing de leurs produits.

Ces solutions reposent sur une expertise éprouvée dans le domaine de l'Intelligence Artificielle (IA) au travers d'algorithmes complexes et du déploiement d'outils technologiques de pointe dans le traitement des données.

Avec cette opération, Oxatis prend position en Allemagne, deuxième marché européen pour le e-commerce. Ce changement de dimension constitue une étape clé dans l'ambition du Groupe de constituer un leader européen du SaaS e-commerce.

Sur le terrain de l'innovation Channel Pilot Solutions développe des solutions multicanales innovantes permettant à ses clients e-commerce de maximiser leur visibilité et d'augmenter leurs ventes en ligne :

- Accès aux principaux comparateurs de prix internationaux (Facebook, Google Shopping, Kelkoo, Le Guide, etc.) ;
- Connexion des catalogues produits aux principales places de marché (Amazon, eBay, Otto, Rakuten, etc.) ;
- Référencement et optimisation des produits sur Google Shopping avec pilotage par stratégie de rentabilité ;
- Analyse des prix du marché et prise en compte de l'environnement compétitif permettant de définir une politique de prix dynamiques sur les catalogues ;
- Outils d'analyse et d'optimisation des données.

4.3 Liste des entités consolidées et méthode de consolidation appliquée

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
OXATIS SA	IG	100,00	100,00
OXATIS UK	IG	100,00	100,00
OXATIS ES	IG	100,00	100,00
DOYOUSOFT	IG	100,00	100,00
CHANNEL PILOT SOLUTIONS GmbH	IG	100,00	100,00

5. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

La devise utilisée pour l'établissement des comptes consolidés est l'Euro.

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

Les écarts de conversion constatés par l'application de cette méthode sont inscrits :

- Pour les écarts résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe ou de leur élimination, au poste perte ou gain de change du compte de résultat.
- Pour les écarts issus de la conversion du bilan et du résultat, au poste capitaux propres sur la ligne « Ecart de conversion ».

Le cours de change officiel entre l'Euro et la Livre Sterling est celui indiqué par la banque de France.

Code	Libelle	Taux d'Ouverture	Taux Moyen N	Taux de Clôture	Taux Moyen N-1
EUR	Euro	1	1	1	1
GBP	Livre Sterling	1,1179	1,1447	1,1153	1,1303

6. Estimations et jugements comptables

La préparation des comptes consolidés amène la direction à revoir régulièrement ses évaluations et fonde ses estimations sur des données historiques comparables et sur différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont jugées les plus raisonnables et probables, celles-ci servant de base à la détermination des valeurs au bilan des actifs et passifs, et des produits et charges dans les comptes consolidés.

7. Règles et méthodes comptables

7.1 Application des méthodes préférentielles

Les principes comptables et les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que ceux appliqués pour les comptes annuels et édictés par le Code de Commerce (Art. L 233-22).

Les méthodes préférentielles préconisées par le règlement CRC 99-02 ont été appliquées, comme détaillé ci-après :

Application des méthodes préférentielles	Oui / Non / NA
- Comptabilisation des contrats de location financement	Oui
- Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui
- Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif / passif	Oui
- Immobilisation des frais de recherche et développement	Oui
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Oui
- Etalement des frais d'émission et des primes de remboursement et d'émission des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Oui

7.2 Comptabilisation des crédits d'impôts

La société a opté pour la possibilité de classement du CIR en produits d'exploitation dans ses comptes consolidés.

Le dispositif fiscal de Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a pris fin avec l'exercice 2018. Il a été compensé, en droit français, par une diminution des taux de cotisations et ne s'applique donc plus aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leurs fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

7.3 Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

7.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Une dépréciation d'actif est constatée lorsque sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou la valeur d'usage.

Les méthodes et durée d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La valeur des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est testée au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement ;
- Les logiciels sont amortis en fonction de la durée d'usage. Elle est évaluée en fonction de la période de validité des licences ;
- Frais de recherche et développement : les coûts de développement répondant aux critères d'activation et immobilisés sur l'exercice sont amortis en linéaire sur 3 ans à compter du 1er jour de l'exercice suivant.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

La production immobilisée de l'exercice prend en compte les éléments suivants :

- 1) Le salaire chargé du personnel affecté à des projets de développement clairement identifiés au prorata des heures effectivement consacrées à ces projets ;
- 2) Des frais de structures, correspondant à une quote-part des frais administratifs qui peuvent être attribués à la préparation de l'actif.

Les honoraires, frais financiers et les charges diverses ne sont pas intégrés à ce calcul.

7.5 Immobilisations corporelles

Une dépréciation d'actif est constatée lorsque sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou la valeur d'usage.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|--------------|
| ▪ Agencement et aménagement des constructions | 5 ans |
| ▪ Matériels et outillages industriels | De 2 à 5 ans |
| ▪ Frais de développement | De 3 à 5 ans |
| ▪ Matériel de bureau et mobilier | 3 ans |

Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

7.6 Contrats de Location-financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 du comité de la réglementation comptable. Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers. Ainsi, les contrats de location de matériel de transport n'ont pas fait l'objet de retraitement. Aucun de ces biens n'a en effet vocation à être acquis à la fin du contrat de location.

Une dépréciation d'actif est constatée lorsque sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou la valeur d'usage.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

7.7 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements portés à l'actif. Si le recouvrement de ces sommes revêt un caractère douteux, une dépréciation est constituée.

Il n'y a pas de titre de participation non consolidé.

7.8 Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est calculée au cas par cas en fonction des éléments de fait connus à la clôture de l'exercice

7.9 Provisions pour risques et charges

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise. Les provisions pour risques et charges ont un caractère éventuel au titre de leur montant ou de leur échéance mais correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture.

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

7.10 Impôts différés

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêt des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur pour chaque société.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

7.11 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué.

Le calcul du résultat de base par action s'effectue en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires existantes durant la période.

Le calcul du résultat dilué par action s'effectue en ajustant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires existantes des effets dilutifs de l'ensemble des actions ordinaires potentielles.

7.12 Elimination des opérations Intra-groupe

Conformément à la réglementation, cette opération consiste à éliminer dans les comptes consolidés toutes les transactions et résultats entre les sociétés intégrées comme suit :

- solde de comptes de bilan inter-sociétés (clients, fournisseurs, comptes-courants) ;
- ventes, achats et prestations inter-sociétés ;
- intérêts de comptes courants ;
- distribution de dividendes le cas échéant ;
- cessions d'immobilisations intra-groupes.

7.13 Résultat exceptionnel

Les charges et produits comptabilisés dans le résultat exceptionnel sont de nature inhabituelle et de survenance peu fréquente.

Notes annexes sur les postes du bilan

1. Détail des écarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	9 540 108	11 315 375					1 775 267	
Amortissements des écarts d'acquisition	(104 478)	(889 433)			(784 955)			
Dépréciations des écarts d'acquisition								
Valeur nette	9 435 630	10 425 942			(784 955)		1 775 267	
Ecart d'acquisition - passif								
Reprise - écart d'acquisition -								
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

1.1 Ecart d'acquisition MANAFER

En 2015, Oxatis SA a racheté 100 % des parts de la société MANAFER (Espagne). Après intégration des frais annexes et des versements liés aux clauses d'earn out, le prix comptabilisé au 31 Décembre 2015 s'élevait à 455 k€.

Un écart d'acquisition positif a été valorisé pour 417 k€ compte tenu d'une situation nette retraitée de Manafér de 38 k€.

1.2 Ecart d'acquisition ACTINIC

Le 7 juin 2011, Oxatis UK a acquis la société Actinic pour un prix de 1094 k£.

Cette opération a été traitée selon les principes de la comptabilité d'acquisition. Elle a notamment donné lieu à la reconnaissance de relations clients (cohorte historique) et d'une marque. La différence entre le prix payé et les actifs et passifs évalués à leur juste valeur a été comptabilisée en écart d'acquisition.

- Fichier client Actinic : 800 k£
- Marque et noms de domaine : 20 k£
- Ecart d'acquisition : 274 k£

1.3 Ecart d'acquisition DOYOUSOFT

Oxatis a procédé le 20 Juillet 2018 à l'acquisition de la société Doyousoft, qui porte la marque PowerBoutique, spécialiste français du SaaS e-commerce.

Après intégration des frais annexes, le prix comptabilisé au 31 Décembre 2018 s'élevait à 1 658 k€.

Un écart d'acquisition positif a été valorisé pour 1 045 k€ compte tenu d'une situation nette retraitée de de la société Doyousoft de 613 k€.

Conformément aux principes appliqués par le groupe, rappelé à la note 7.3 Ecarts d'acquisition des Règles et méthodes comptables, cet écart d'acquisition Doyousoft est amorti sur une durée de 8 ans correspondant à la durée d'utilisation constatée pour un « portefeuille client ».

L'amortissement mis en œuvre dans les comptes consolidés clos au 31 Décembre 2018 a été calculé sur la base d'une durée de 5 ans, estimative. Le changement de durée est effectuée durant la période d'affectation de l'écart d'acquisition. Son incidence, en résultat, est porté dans les comptes intermédiaires présentés au 30 juin 2019.

Ainsi, pour l'arrêté semestriel 30 juin 2019, l'amortissement de l'écart d'acquisition de la société Doyousoft représente pour le groupe une charge de 26 k€.

1.4 Ecart d'acquisition CHANNEL PILOT SOLUTIONS

Oxatis a procédé le 26 Octobre 2018 à l'acquisition de la société Channel Pilot Solutions, spécialiste allemand des solutions SaaS pour le traitement et l'optimisation des flux e-commerce.

Après intégration des frais annexes, le prix comptabilisé au 31 Décembre 2018 s'élevait à 7 484 k€. Le prix a été revalorisé à l'arrêté du 30 Juin 2019, pour 1 799 k€

L'écart d'acquisition positif est ainsi valorisé à 9 568 k€.

Conformément aux principes appliqués par le groupe, rappelé à la note 7.3 Ecarts d'acquisition des Règles et méthodes comptables, cet écart d'acquisition Channel pilot Solutions est amorti sur une durée de 8 ans correspondant à l'analyse effectuée par le groupe de la durée d'utilité et de production d'avantages économiques futurs de cet outil technologique ainsi que de la durée d'utilisation de la cohorte de clients associés.

Pour l'arrêté semestriel 30 juin 2019, cela représente pour le groupe une charge de 759 k€.

1.5 Test de dépréciation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels

Dans le cadre du contrôle de la valeur de l'écart d'acquisition, ainsi que des autres actifs incorporels tels que détaillés aux notes annexes sur les postes du bilan n°7.3 et n°7.4, des tests de dépréciation sont réalisés annuellement ou en cas de présence d'indices de perte de valeur.

Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition (et des autres actifs incorporels) à sa valeur actuelle c'est-à-dire à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché.

La valeur d'usage correspond à la valeur d'estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie. Si la valeur vénale ne peut être déterminée de manière fiable, ces tests de dépréciation sont effectués chaque année et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

La valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes, estimée sur 5 ans. Des taux d'actualisation ont été appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché.

Le résultat de ce test de dépréciation n'a pas conduit à la reconnaissance de pertes de valeur au 31 décembre 2018.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres variations
Frais de développement	8 833 781	18 274 434	1028 473				8 442 180
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	880 572	547 671	122 800				(455 700)
Droit au bail	20 000	20 000					
Fonds commercial	(0)	(0)			(1596)		1596
Autres immobilisations incorporelles	1229 211	1309 211					80 000
Immobilisations incorporelles en cours	558 744	207 984					(350 760)
Immobilisations incorporelles	11 522 307	20 359 301	1 151 273		(1 596)		7 687 316
Installations techniques, matériel & outillage	56 619	67 965	6 086				5 260
Autres immobilisations corporelles	1790 657	2 575 213	263 075	(491693)			1013 174
Immobilisations corporelles en cours	657 537	164 288					(493 249)
Avances et acomptes s/imm. corp.							
Immobilisations corporelles	2 504 813	2 807 465	269 161	(491 693)			525 185
Immobilisations corporelles et incorporelles	14 027 120	23 166 766	1 420 434	(491 693)	(1 596)		8 212 501
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles	590 457	98 764					

Les frais de développement correspondent à la production immobilisée. Ils sont amortis sur 3 ans. Cf. notes annexes sur les postes du compte de résultat, point n°3.

Une dépréciation d'actif est constatée lorsque sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou la valeur d'usage.

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotations	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres variations
Frais de développement	(6 161 006)	(14 674 639)	(704 235)				(7 809 398)
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	(373 029)	(245 571)	(76 221)				203 678
Autres immobilisations incorporelles	(1229 482)	(1229 482)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(7 763 516)	(16 149 693)	(780 456)				(7 605 720)
Installations techniques, matériel & outillage	(16 717)	(25 537)	(3 559)				(5 260)
Autres immobilisations incorporelles	(1087 542)	(1310 023)	(194 250)	491693			(519 924)
Ecart d'acquisition							
Amortissements des immobilisations corporelles	(1 104 258)	(1 335 560)	(197 809)	491 693			(525 185)
Amortissements sur actif immobilisé	(8 867 775)	(17 485 253)	(978 266)	491 693			(8 130 905)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Amortissements des immobilisations incorporelles							
Amortissements des immobilisations corporelles	(489 394)	(63 287)					

3. Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de la Situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	0	0			█		█	█
Dividendes à recevoir					█		█	█
Créances rattachées à des participation	█	█		█	█	█	█	█
Intérêts courus sur créances et prêts					█		█	█
Titres immobilisés	█	█		█	█	█	█	█
Actions propres					█		█	█
Prêts, cautionnements et autres créances	179 890	196 402	25 337	(8 825)	█	█	█	█
Vers. restant à effectuer sur titres	█	█		█	█		█	█
Immobilisations financières	179 890	196 403	25 337	(8 825)				
Titres mis en équivalence					█		█	█
Actifs financiers	179 890	196 403	25 337	(8 825)				

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Créances rattachées à des Intérêts courus sur créances et prêts Prêts							
Dépôts et cautionnements versés	196 402	10 840				2 600	182 962
Autres créances immobilisées Prêts, cautionnements et autres créances							
Créances - Actif immobilisé	196 402	10 840				2 600	182 962

4. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brute	Provisions	Net	Brute	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	4 572 163	(651 642)	3 920 521	4 484 927	(532 506)	3 952 422
Avances et acomptes versés sur commandes	94 538		94 538	63 051		63 051
Créances sur personnel & org. Sociaux	60 752		60 752	19 453		19 453
Créances fiscales hors IS	557 798		557 798	750 483		750 483
Créances liées à l'intégration fiscale						
Etat, Impôt sur les bénéfices	892 898		892 898	1 233 624		1 233 624
Comptes courants						
Actionnaires : capital appelé non versé						
Créances sur cessions d'actifs						
Autres créances	149 315		149 315	29 413		29 413
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)						
Intérêts courus sur créances						
Charges à répartir						
Primes sur obligations						
Ecart de conversion - actif	(7 249)		(7 249)	(5 653)		(5 653)
Charges constatées d'avance	476 375		476 375	494 542		494 542
Autres créances et comptes de régularisation	6 796 590	(651 642)	6 144 948	7 069 841	(532 506)	6 537 335

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Total	< 1an	1an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Clients et comptes rattachés	4 572 163	3 872 048	700 115				
Avances et acomptes versés sur commandes	94 538	94 538					
Créances sur personnel & org. Sociaux	60 752	60 752					
Créances fiscales hors IS	557 798	557 798					
Créances liées à l'intégration fiscale							
Etat, Impôt sur les bénéfices	892 898	892 898					
Comptes courants							
Actionnaires : capital appelé non versé							
Créances sur cessions d'actifs							
Autres créances	149 315	149 315					
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)							
Intérêts courus sur créances							
Charges constatées d'avance	476 375	476 375					
Autres créances et comptes de régularisation	2 231 676	2 231 676					
Actif circulant	6 803 839	6 103 724	700 115				

5. Trésorerie nette

Libellé	Ouverture	Clôture
Trésorerie active nette	4 133 416	1 962 074
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	4 133 416	1 962 074
Intérêts courus non échus s/ dispo.		
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie		
Trésorerie passive	13 610	21 229
Concours bancaires (trésorerie passive)	13 610	21 229
Trésorerie à court terme	4 119 805	1 940 845
Placements à court terme	1 588 621	964 627
VMP - Autres placements	1 588 621	964 627
Intérêts courus non échus s/ VMP		
Actions propres	259 526	28 917
Actions propres	259 526	28 917
Trésorerie passive assimilée une dette		
Concours bancaires (dettes)		
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie à long terme	1 848 147	993 544
Trésorerie nette	5 967 952	2 934 389

6. Composition du capital social

6.1 Historique du capital social

Aucune évolution n'est à mentionner sur la composition du capital durant la période.

La décomposition du capital social s'établit de la manière suivante :

Titres composant le capital social au 31/12/2018	4 522 723	0,50 €
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social au 30/06/2019	4 522 723	0,50 €

7. Provisions

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Litiges	53 380	15 000		(38 380)			
Garanties							
Pertes de change							
Pertes sur contrats							
Autres risques							
Pensions et retraites	338 351	374 080	35 729				
Restructurations							
Autres charges	7 213			(263)			(11 850)
Impôts différés							
Provisions et impôts différés	398 944	389 080	35 729	(38 643)			(11 850)

8. Dettes financières

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataire							
Emprunts auprès établis. de crédit	5 562 048	4 964 754		(597 294)			
Dépôts et cautionnements reçus							
Emission titres part. & av. de l'Etat							
Autres emprunts et dettes assimilée	1 004 620	1 037 605	32 985				
Intérêts courus sur emprunts	181	1 649	1 468				
Dettes rattachées à des participations							
Concours bancaires	13 610	21 229					7 618
Intérêts courus non échus - passif							
Dettes financières	6 580 460	6 025 237	34 453	(597 294)			7 618
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Dettes financières	101 063	35 477					

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1 an	1 an<=2 ans	2 ans<=3 ans	3 ans<=4 ans	4 ans<=5 ans	Au-delà
Emprunts obligataire							
Emprunts auprès établis. de crédit	4 964 754	1 264 549	1 162 917	1 147 296	910 826	459 166	20 000
Dépôts et cautionnements reçus							
Emission titres part. & av. de l'Etat							
Autres emprunts et dettes assimilées	1 037 605	1 037 605					
Intérêts courus sur emprunts	1 649	1 649					
Dettes rattachées à des participations							
Concours bancaires	21 229	21 229					
Intérêts courus non échus - passif							
Dettes financières	6 025 237	2 325 032	1 162 917	1 147 296	910 826	459 166	20 000

9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 798 201	1 816 614
Avances, acomptes reçus sur commandes	25 340	147 854
Dettes sociales	1 655 448	2 283 577
Dettes fiscales (hors IS)	1 531 373	1 325 745
Dettes liées à l'intégration fiscale		
Etat - impôts sur les bénéfices	6 241	8 825
Comptes courants		
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Dividendes à payer		
Autres dettes	53 244	1 529 274
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	17 645	14 400
Intérêts courus sur dettes		
Ecart de conversion passif		
Produits constatés d'avance	1 000 447	1 426 278
Autres dettes et comptes de régularisation	4 289 739	6 735 953
Total	6 087 940	8 552 567

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 816 614	1 647 454	49 965	35 775	34 188	49 232	
Avances, acomptes reçus sur commandes	147 854	147 854					
Dettes sociales	2 283 577	2 283 577					
Dettes fiscales (hors IS)	1 325 745	1 325 745					
Dettes liées à l'intégration fiscale							
Etat - impôts sur les bénéfices	8 825	8 825					
Comptes courants groupe							
Dettes s/ acquis. d'actif							
Dividendes à payer							
Autres dettes -	1 529 274	(392 436)	640 570	640 570	640 570		
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	14 400	14 400					
Intérêts courus sur dettes							
Produits constatés d'avance	1 426 278	1 426 278					
Autres dettes et comptes de régularisation	6 735 953	4 814 244	640 570	640 570	640 570		
Total	8 552 567	6 461 698	690 535	676 345	674 758	49 232	

La ligne « Autres dettes » comporte l'étalement de la dette contractée sur l'exercice relative au complément du prix d'acquisition des titres CPS tel qu'exposé au point 4. Faits marquants 2019 du chapitre Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice.

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

1. Information sectorielle

Un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles. La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle utilisée par le management en matière de reporting interne. Le management considère ainsi que le Groupe se compose d'un unique secteur d'activité, correspondant à la vente de solutions e-commerce à partir de ses plateformes Saas basées en France et en Allemagne.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe correspond au chiffre d'affaires généré par Oxatis S.A. (France – également entité consolidante), ainsi que par ses filiales : Doyousoft et Channel Pilot Solutions). La ventilation effectuée du chiffre d'affaires par zone géographique correspond à la zone géographique d'origine du client. Pour l'entité consolidante, les moyens de production sont concentrés à Marseille et mutualisés pour l'ensemble de la clientèle du Groupe.

La direction n'a par conséquent pas jugé pertinent de procéder à une ventilation des actifs employés ou du résultat d'exploitation par zone géographique, dans la mesure où ces indicateurs ne sont pas représentatifs de l'organisation effective du Groupe et ne sont pas suivis dans le cadre du reporting interne utilisé par la direction

Répartition du Chiffre d'Affaires par zone	2019.06	2018.06
France	5 335 099	4 153 817
International	2 652 975	799 001
Chiffre d'affaires	7 988 074	4 952 818

2. Chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement constitué d'abonnements, de services et d'outils marchands.

La reconnaissance du chiffre d'affaires dépend de la nature des ventes réalisées :

- Les ventes d'abonnement Cloud-SaaS à la plate-forme et aux bases de données Oxatis donnent lieu à l'enregistrement du chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée de l'abonnement ;
- Les ventes de services (prestations graphiques, SEO...) et les formations sont comptabilisées au fur et à mesure de leur réalisation ;
- Les ventes d'outils marchands sont enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison, correspondant à la date du transfert des risques et avantages.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes, rabais ou ristournes qui peuvent être accordés aux clients.

Libellé	2019	2018
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	7 988 883	4 952 818
Produits des activités annexes		
Ventes et Production intra-groupe		
Rabais, remises et ristournes accordés	(809)	
Chiffre d'affaires	7 988 074	4 952 818

Le chiffre d'affaires consolidé par typologie se ventile comme suit :

Répartition du Chiffre d'Affaires par typologie d'activité	2019.06	2019.06 (en %)	2018.06	2018.06 (en %)
Prestations	2 879 000	36%	2 257 108	46%
Abonnements	4 491 000	56%	1 882 727	38%
Négoce	656 000	8%	741 319	15%
Autres	(37 926)	0%	71 664	1%
Chiffre d'affaires	7 988 074	100%	4 952 818	100%

3. Autres produits d'exploitation

Libellé	2019	2018
Production stockée		
Production immobilisée	1 060 442	466 467
Subventions d'exploitation	494 688	490 000
Rep./Amt. & Dépr. immo. incorporelles		
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles		
Reprise sur provisions d'exploitation	38 643	
Rep./Prov. engagements de retraite		
Rep./Dépr. sur actif circulant	10 137	31 610
Transferts de charges d'exploitation	20 296	9 139
Autres produits	1 283	75
Autres produits d'exploitation	1 625 489	997 291

La production immobilisée est composée des éléments suivants :

- 1) Le salaire chargé du personnel affecté à des projets de développement clairement identifié, au prorata des heures effectivement consacrées à ces projets ;
- 2) Des frais de structures, correspondant à une quote-part des frais administratifs qui peuvent être attribués à la préparation de l'actif.

Les subventions d'exploitation comportent notamment le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) pour 490 k€ pour l'arrêté 2018.06 et 494 k€ pour l'arrêté 2019.06.

4. Achats consommés

Libellé	2019	2018
Achats de marchandises	(204)	(3)
Achats d'études et prestations de services	(515)	(5 500)
Autres achats		
Achats intra-groupe		
Achats non stockés de matières et fournitures	(111 312)	(47 468)
Variation stocks de marchandises		
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(190 186)	(178 774)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.		
Achats consommés	(302 217)	(231 744)

5. Charges externes

Libellé	2019	2018
Sous-traitance	(34 279)	(534)
Redevances de crédit-bail	(0)	0
Locations immobilières et charges locatives	(741 340)	(345 002)
Locations mobilières et charges locatives	(30 471)	(1 290)
Entretien et réparations	(67 661)	(49 591)
Primes d'assurances	(23 774)	(12 011)
Autres services extérieurs	(16 809)	(9 868)
Redevances		
Personnel détaché et intérimaire	(671)	(19 113)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(631 160)	(302 947)
Publicité, publications, relations publiques	(314 746)	(358 293)
Transport	(11 402)	(876)
Déplacements, missions et réceptions	(306 578)	(239 654)
Frais postaux et frais de télécommunications	(256 317)	(155 577)
Frais bancaires	(50 221)	(18 335)
Autres charges externes	(3 276)	(14 591)
Autres charges	(36 514)	(1 487)
Charges externes	(2 525 219)	(1 529 169)

6. Impôts et taxes

Libellé	2019	2018
Impôts et taxes sur rémunérations	(70 842)	(75 556)
Autres impôts et taxes	(146 565)	(96 061)
Impôts et taxes	(217 407)	(171 616)

7. Charges de personnel

Libellé	2019	2018
Rémunérations du personnel	(5 606 676)	(3 545 354)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 308 862)	(1 783 835)
Autres charges de personnel		
Participation des salariés		
Charges de personnel	(7 915 538)	(5 329 189)

8. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2019	2018
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(783 948)	(240 141)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(194 317)	(139 818)
Dot./Amt. charges à répartir		
Dot. aux provisions d'exploitation	(35 729)	
Dot/Prov. engagements de retraite		(37 055)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(56 913)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 070 908)	(417 014)

9. Produits financiers

Libellé	2019	2018
Dividende		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits sur créances et VMP		
Rep. sur provisions à caractère financier		
Rep./Dépr. sur actifs financiers		
Reprise sur provisions des actions propres	123 530	
Transfert de charges financières		
Gain de change	3 759	54 879
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits financiers	25 686	324
Incidence de juste valeur (produits)		
Produits financiers	152 975	55 204

10. Charges financières

Libellé	2019	2018
Charges d'intérêts	(47 436)	(38 409)
Pertes sur créances financières et VMP	(981)	
Perte de change	(16 219)	(4 240)
Autres charges financières		
Incidence de juste valeur (charges)		
Dot./Amt primes de remb. des obligations		
Dot. aux provisions à caractère financier		
Dot. dépr. sur actifs financiers	(1 860)	
Dotations pour dépréciation titres - groupe		
Charges financières	(66 495)	(42 649)

11. Produits exceptionnels

Libellé	2019	2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	792	
Produits excep. s/ exercices antérieurs	2 398	
Produits de cession d'immo. incorp.		
Produits de cession d'immo. corp.		
Produit de cession de titres		
Autres produits de cession		
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.		
Autres produits exceptionnels		
Produits de fusion		
Incidence des changements de méthode et juste valeur		
Boni provenant du rachat d'actions propres		
Rep. sur provisions réglementées	(0)	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel		
Rep. excep. dépr. Immo. Fin. (impairment)		
Rep. excep./ Dépr. actif circulant		
Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
Transfert de charges exceptionnelles		
Produits exceptionnels	3 190	

12. Charges exceptionnelles

Libellé	2019	2018
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(48 030)	(6 572)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(334 250)	(15 024)
VNC des titres conso cédés		
VNC des immo. incorp. cédées		
VNC des immo. corp. cédées		
VNC des titres cédés		
+/- value de consolidation		
VNC d'autres éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles	(137 477)	(11 573)
Charges de fusion		
Incidence des changements de méthode		
Mali provenant du rachat d'actions propres		
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
Dotations aux provisions réglementées		
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		
Dot. excep. dépr. immo. fin. (impairment)		
Dot. excep./Dépr. actif circulant		
Dotations pour dépréciations exceptionnelles		
Charges exceptionnelles	(519 756)	(33 169)

Les charges exceptionnelles sont mouvementées notamment par la comptabilisation des malis constatés lors du rachat des actions propres du groupe.

Les charges exceptionnelles comportent également la correction d'erreur présentées à la note 4. Faits Marquants du chapitre Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice.

Autres Informations

1. Comparabilité des comptes consolidés – PRO FORMA

Du fait de l'entrée dans le groupe consolidé de deux filiales durant l'exercice 2018 (cf. Chapitre Référentiel comptable - Méthodes et principes de consolidation note n°4 Variation du périmètre de consolidation) et dans le but de fournir les éléments de compréhension aux tiers lecteurs des comptes, le groupe a souhaité présenter des informations pro forma concernant les grands agrégats du compte de résultat, comme si le changement de périmètre était intervenu à l'ouverture de l'exercice 2018.

Pour la bonne lecture le résultat est présenté avant amortissements des écarts d'acquisition.

Les informations sont présentées ci-dessous selon le même formalisme que le compte de résultat consolidé.

Compte de résultat - PRO FORMA (Y compris DYS et CPS depuis 1er Janvier 2018)	Groupe Consolidé OXATIS 2019.06	Groupe Consolidé OXATIS 2018.06 PRO FORMA	Groupe Consolidé OXATIS Hors DYS & CPS 2018.06	DOYOUSOFT (DYS) 2018.06	CHANNEL PILOT SOLUTIONS (CPS) 2018.06
Chiffre d'affaires	7 988 074	7 877 196	4 952 818	1 259 693	1 664 685
Autres produits d'exploitation	1 625 489	1 539 045	997 291	217 688	324 066
Produits d'exploitation	9 613 563	9 416 240	5 950 108	1 477 381	1 988 751
Achats consommés	(302 217)	(393 223)	(231 744)	(160 070)	(1 408)
Charges externes	(2 525 219)	(2 270 230)	(1 526 925)	(218 195)	(525 110)
Impôts et taxes	(217 407)	(205 761)	(171 616)	(31 588)	(2 557)
Charges de personnel	(7 915 538)	(7 351 896)	(5 329 189)	(933 166)	(1 089 540)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 070 908)	(801 678)	(417 014)	(295 793)	(88 871)
Charges d'exploitation	(12 031 288)	(11 022 788)	(7 676 490)	(1 638 812)	(1 707 486)
Résultat d'exploitation	(2 417 725)	(1 606 547)	(1 726 381)	(161 431)	281 265
Produits financiers	152 975	55 386	55 204	182	
Charges financières	(66 495)	(66 394)	(44 306)	(1 018)	(21 071)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)					
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)					
Résultat financier	86 480	(11 009)	10 898	(836)	(21 071)
Opérations en commun					
Résultat courant des entreprises intégrées	(2 331 245)	(1 617 556)	(1 715 483)	(162 267)	260 194
Produits exceptionnels	3 190	1 864		193	1 671
Charges exceptionnelles	(519 756)	(39 760)	(33 169)	(6 591)	
Résultat exceptionnel	(516 567)	(37 897)	(33 169)	(6 398)	1 671
Impôts sur les résultats					
Résultat net des entreprises intégrées	(2 847 811)	(1 655 453)	(1 748 653)	(168 665)	261 865